

Magazine d'Information de la Communauté de Communes

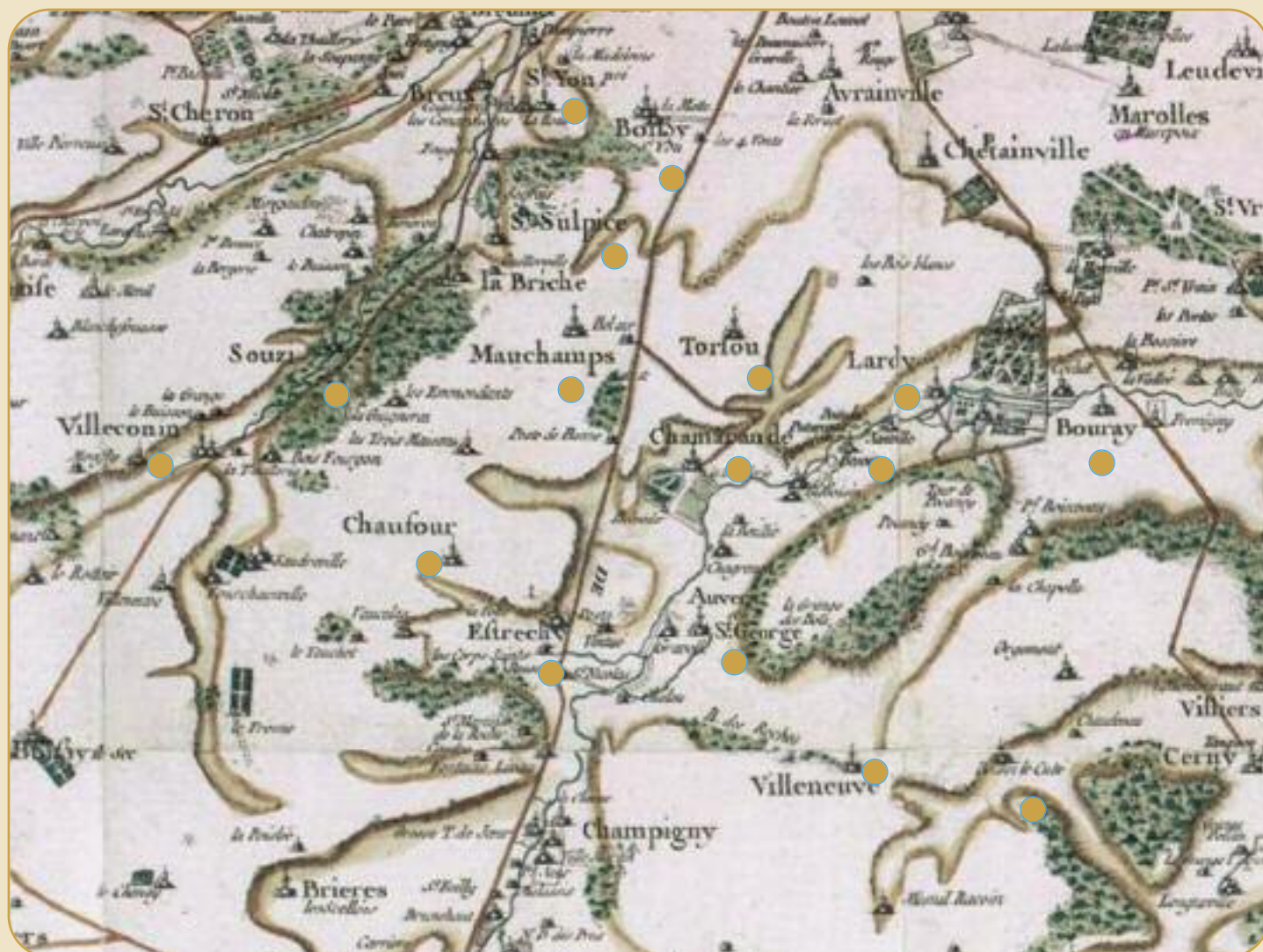
Entre **Juine**  
et **Renarde**



Notre force :  
**NOS DIFFÉRENCES**

*HIVER* 2015-2016 N°25

# DESSINE-MOI UN TERRITOIRE À L'ÉCHELLE HUMAINE !



C'ÉTAIT IL Y A BIEN LONGTEMPS... !

AUJOURD'HUI,  
NOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES, C'EST :  
16 COMMUNES À PART ENTIÈRE,  
26 949 HABITANTS AU RECENSEMENT DE 2012,  
QUI N'OUBLIENT PAS LEUR PASSÉ, AFIN DE  
MIEUX PRÉPARER ENSEMBLE LEUR AVENIR.

# SOMMAIRE

4

Conseil Communautaire

5 &amp; 6

La Communauté de Communes s'agrandit  
Les Centres de Loisirs  
Une offre pour les jeunes qui s'étoffe

7

Les actualités du service Enfance - Jeunesse  
Les actualités des Centres de Loisirs

8 à 11

En direct des services  
Police Intercommunale - LE.S.D.2.E. - Maintien à Domicile

12

Infos pratiques

- Edité par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde  
Place Charles de Gaulle  
91580 - Etréchy  
Tél. : 01 60 80 33 77.
- Tirage : 12 300 exemplaires.
- Directeur de la Publication :  
Christian RAGU, Président.
- Directeur Adjoint de la Publication :  
Patrick de LUCA, Vice-Président.
- Conception :  
Commission Communication
- Mise en page et impression :  
ID1'prim - La Ferté-Alais.
- Photographies :  
Commission communication.
- Dépôt légal : ISSN : 1767- 6207.

**A** l'heure des traditionnels bilans de fin d'année et formulations de souhaits pour l'année nouvelle, notre Communauté de Communes entre Juine et Renarde (C.C.E.J.R.) vient d'avoir l'immense plaisir d'agrandir son territoire. Les trois communes, Boissy-sous-Saint-Yon, Lardy et Saint-Yon nous ont rejoints depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et nous leur souhaitons votre meilleur accueil.



Au-delà de cette date purement administrative, les travaux préalables à ce rapprochement ont été engagés depuis plusieurs mois. Ils ont prioritairement été consacrés à préparer cette extension de périmètre dans tous les principaux domaines jusqu'alors du ressort de la C.C.E.J.R. : **ENFANCE, JEUNESSE, RESTAURATION SCOLAIRE, ACTIVITÉ PÉRISCOLAIRE, MAINTIEN À DOMICILE DE NOS PERSONNES ÂGÉES, POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE, DROITS DU SOL.**

Simultanément, nous avons voulu, dès ce premier janvier, permettre également la mise en commun des moyens concernant les **SERVICES CULTURELS**, médiathèques, conservatoires de musique et de danse. Grâce à cette extension, les locaux adaptés de Boissy-sous-Saint-Yon, Etréchy et Lardy seront donc immédiatement mis à disposition de tous pour offrir **au terme de l'année scolaire en cours** des prestations unifiées, services comme coûts, sans contribution financière nouvelle de nos communes.

Cette recherche de tarification uniformisée concernera tous les domaines et le premier semestre 2016 sera dédié à la recherche des meilleures organisations des équipes et des moyens matériels pour que vous puissiez bénéficier de services optimaux aux moindres coûts.

L'évolution de toute organisation, les changements d'habitudes, peuvent entraîner quelques balbutiements, nous n'y échapperons pas, mais vous remercions d'ores et déjà de la compréhension dont vous saurez faire preuve pour permettre l'atteinte au plus vite, d'un régime de croisière satisfaisant.

Nos prochains bulletins d'informations trimestriels vous présenteront plus en détail ces organisations, mais je tiens d'ores et déjà à remercier les équipes municipales pour les actions entreprises et à venir. Sans leur précieux concours cette évolution de territoire, essentielle pour le devenir de notre C.C.E.J.R. et pour le bien-être de ses administrés, ne pourrait aboutir.

**Meilleurs vœux à tous et excellente année 2016.**

Christian RAGU

Président de Communauté de Communes Entre Juine et Renarde

## Liste des délibérations prises par le Conseil Communautaire

Cette liste n'a pas de caractère officiel et ne se substitue pas aux procès-verbaux, consultables au siège de la Communauté de Communes, sis Place Charles de Gaulle, aux heures d'ouverture.



### Conseil du 24 septembre 2015

**NOUVELLE RÉPARTITION DES SIÈGES ENTRE COMMUNES MEMBRES À COMPTER DU 01.01.2016** : Approuvée à l'unanimité.

**MODIFICATION DES STATUTS/EXTENSION DES COMPÉTENCES/SERVICES CULTURELS** : Approuvée par 28 voix pour, 2 contre (Mme SECHET, M. DUBOIS).

*Ndl : délibération modifiée lors d'un conseil spécial le 12.11.2015 et approuvée par 19 voix pour et 2 contre (Mme SECHET, M.DUBOIS).*

**TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ÉLECTRICITÉ/FIXATION DU COEFFICIENT MULTIPLICATEURS** : Adoptée par 28 voix pour, 2 abstentions (Mme SECHET, M. DUBOIS).

*Ndl : délibération modifiée lors du conseil du 26.11.2015 et approuvée à l'unanimité.*

**CONVENTIONS POUR L'ACCUEIL C.L.I.S ENTRE LA C.C. ET LES COMMUNES DE BREUILLET ET BRÉTIGNY-SUR-ORGE** : Approuvées à l'unanimité.

**RÉCRUTEMENT DE 3 PERSONNELS VACATAIRES POUR ANIMER DES ATELIERS PENDANT LES TEMPS PÉRISCOLAIRES** : Approuvé par 28 voix pour, 2 contre (Mme SECHET, M DUBOIS).

**RÉCRUTEMENT DE PERSONNELS ENSEIGNANTS DANS LE CADRE DE LA RÈGLEMENTATION APPLICABLE AUX ACTIVITÉS ACCESSOIRES** : Approuvé par 28 voix pour, 2 abstentions (Mme SECHET, M. DUBOIS).

**APPROBATION DES RÈGLEMENTS DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE MAINTIEN À DOMICILE** : Approuvée par 28 voix pour, 2 abstentions (Mme SECHET, M. DUBOIS).

**MODIFICATION DES TARIFS DE TÉLÉASSISTANCE** : Approuvée par 28 voix pour, 2 abstentions (Mme SECHET, M. DUBOIS).

**AUTORISATION DE DÉPÔT DE LA DEMANDE D'APPROBATION DES AGENDAS D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE** : Approuvée à l'unanimité.

### Conseil du 26 novembre 2015

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES, DÉCHETS VERTS, RECYCLABLES ET ENCOMBRANTS POUR 2016-2020** : Attribué à la SEMAER par 27 voix pour, 1 abstention (M. GOURIN).

**ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE FOURNITURE DE REPAS SCOLAIRE/PORTAGE/CENTRE DE LOISIRS** : Attribué à l'unanimité à la société Yvelines Restauration.

**DOTATION DE SOLIDARITÉ 2015** : Proposition de répartition approuvée à l'unanimité.

**DÉCISION BUDGÉTAIRE MODIFICATIVE N°1** : Approuvée

par 24 voix pour et 4 abstentions (Mmes DAMON et DUSSEAUX, Mrs ISHAQ et BRISSE).

**PROLONGATION DU PACTE SUD-ESSONNE (15/09/2015-15/09/2016)** : Approuvée à l'unanimité.

**ANIMATION DU PROGRAMME LEADER GÂTINAIS FRANÇAIS** : Création d'un groupe d'animation et désignation des délégués s'étant présentés à l'unanimité.

**CONVENTION S.A.F.E.R.** : Approuvée à l'unanimité.

**CRÉATION D'UN POSTE D'AUXILIAIRE DE VIE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (C.U.I. - C.A.E.) »** : Approuvée à l'unanimité.

**INDEMNITÉ DE CONSEIL DU PERCEPTEUR** : Acceptée par 23 voix pour, 1 contre (M. CABOT, 4 abstentions Mmes DAMON, DUSSEAUX, PERCHET, M ISHAQ).

**CONVENTION U.L.I.S. (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire)**. Convention approuvée à l'unanimité.

**CONVENTION DE COFINANCEMENT/MISE EN ŒUVRE DE LA MONTÉE EN DEBIT DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT NUMERIQUE DE L'ESSONNE** : Convention approuvée à l'unanimité.

### Conseil du 17 décembre 2015

**AVIS SUR LE PROJET DE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE** : PAR 25 VOIX POUR et 2 ABSTENTIONS (M. GOURIN et M. BRISSE) le Conseil donne un avis DEFAVORABLE au projet de schéma départemental de coopération intercommunale, dans l'attente de l'exercice de la compétence par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde en ce qui concerne la GEMAPI, l'eau potable et l'assainissement.

**ADHÉSION AU SYNDICAT MIXTE OUVERT « ESSONNE NUMÉRIQUE »** : Approuvée par 25 voix pour et 2 abstentions (Mme SECHET, M DUBOIS).

**Convention entre la Communauté de communes de l'Arpajonnais et la Communauté de communes d'Entre Juine et Renarde portant sur la répartition des personnels des structures relevant des compétences « Culture » et « Petite enfance », dans le cadre du retrait des communes de Boissy-sous-saint-Yon, Lardy et Saint-Yon de la C.C.A.** : Approuvée par 25 voix pour et 2 abstentions (Mme SECHET, M. DUBOIS).

**CRÉATION DE POSTES** : Approuvée par 25 voix pour et 2 abstentions (Mme SECHET, M. DUBOIS), la création de 128 postes (88 titulaires et 40 contractuels) (*ndl :fait suite au transfert des personnels des 3 communes entrantes*).

**CRÉATION D'UN POSTE D'AUXILIAIRE DE VIE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF « CONTRAT UNIQUE D'INSERTION - CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (CUI - CAE) »** : Approuvée par 25 voix pour et 2 abstentions (Mme SECHET, M DUBOIS).

**MAINTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES / FIXATION DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ AUX COÛTS D'INTERVENTION DES AIDES-MÉNAGÈRES** : Approuvé par 25 voix pour et 2 abstentions (Mme SECHET, M. DUBOIS).

**DEMANDE DE MODIFICATION DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE** : À L'UNANIMITÉ, le conseil demande au préfet de l'Essonne de modifier les secteurs « Centre » et « Grand Sud » du schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de l'Essonne pour tenir compte des modifications de périmètre à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

# Les Centres de Loisirs

## Une offre pour les jeunes qui s'étoffe

**N**ous avons conclu l'année 2015 par un reportage sur la vie des Centres de Loisirs. Nous débutons 2016 en vous présentant les équipements qui viennent compléter l'offre préexistante.

Ces complexes accueillent d'autres activités (espace jeunes, petite enfance) sur lesquelles nous reviendrons dans un prochain magazine. Nous tenons à remercier les municipalités ainsi que les responsables et animateurs de ces centres, pour le chaleureux accueil qu'ils nous ont réservé.

### LARDY : « L'île des Enfants ». Espace CASSIN



**Des activités qui ont fait leurs preuves aux technologies modernes, en passant par des jeux de scène. Il y en a pour tous les goûts.**



**Y'a d'la joie !**



## BOISSY SOUS-SAINT-YON Ecole Fontaine Saint-Lubin

Un nouveau local à  
la disposition de la jeunesse.



**Votre Communauté de Communes exerce désormais la compétence culture.  
Dans notre prochain numéro, nous vous présenterons les services culturels.  
NE LE MANQUEZ PAS !**

# Les actualités des Centres de Loisirs

Bonjour. Je m'appelle Juinarde, je suis une grenouille qui vit dans un milieu aquatique (où il y a de l'eau). Je suis née en septembre 2015 d'une idée de Charles, éducateur sportif de la C.C.J.R. Ma mission : Permettre aux enfants et adolescents des Accueils Collectifs de Mineurs d'aller à la piscine de La Norville (créneau selon planning d'1h de septembre à avril le mercredi après-midi, 4 cycles de 6 séances par objectifs généraux et de Juinette et ses petits canetons son adjointe pour vous expliquer les déroulements des séances.



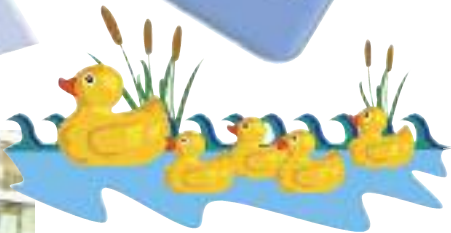
Objectifs

- Détecter le répertoire moteur et psychomoteur de chaque enfant/adolescent dans le milieu aquatique des A.C.M. sur le territoire de la C.C.J.R.
- Respecter les règles et l'environnement
- Utiliser le jeu comme moyen éducatif et pédagogique



- Moins de 6 ans\* : Activités ludique basée sur l'aisance et l'autonomie du jeune enfant dans l'eau ( 1, 2, 3 soleil; le chat; jeu du pêcheur; chenille...) en petit bassin chauffé (31°). Entrée dans l'eau
- Plus de 6 ans\* : Activité ludique basée sur l'aisance et l'autonomie de l'enfant (découverte par le jeu on immersion et en déplacement). Petit bassin chauffé (31°)
- Plus de 12 ans\* - autonomie de l'enfant - Groupe "nageur" - Activer les différents modes d'entrée et déplacement dans l'eau par le jeu - Grand bassin chauffé (28°)

Déroulement des séances



ON VOUS ATTEND !



Noam, Mareva,  
Mikaël, Maxime,  
Johan, Timothée,  
Adrien

Centre de loisirs  
de Bouray-sur-Juine.  
Décembre 2015



« L'idée est de permettre aux enfants des centres de loisirs de découvrir le milieu aquatique (aisance aquatique) en utilisant le jeu et l'autonomie comme moyens d'action. Ces séances d'une heure ne sont pas des cours de natation mais de sensibilisation au milieu et son environnement. De ce fait, l'enfant pourra ainsi revenir à la piscine accompagné d'un adulte sans appréhension » Charles. (Projet : La Juinarde à l'eau - 2015-2016. Charles NORMAND, Educateur Territorial des Activités Physiques et Sportives).

# POLICE INTERCOMMUNALE

## L'état d'urgence au quotidien

**D**ans cette période d'insécurité qui a conduit à l'instauration de l'Etat d'Urgence, il nous est apparu important de revenir sur notre service de police de proximité.

## Ce qui a changé depuis les attentats de novembre 2015

Notre Communauté de Communes fait partie de la banlieue éloignée de Paris. Mais malgré cela, à la suite des attentats, nos Policiers ont vu leurs jours de repos s'amoinrir pour effectuer des surveillances plus intenses dans nos villes et villages.

Entre autre, il y a eu une surveillance renforcée des commerces et des rencontres organisées, pour celles qui n'avaient pas été annulées par le Maire ou le Préfet.

La mise en place de barrières de sécurité à l'approche des lieux publics, écoles, stade, salles de sports, salles des fêtes et lieux de culte.

## Notre Police Intercommunale et l'agrandissement de la Communauté de Communes

En France, un grand nombre de villes possède une Police Municipale, mais seulement 10 Intercommunalités se sont dotées d'une Police Intercommunale.

En Essonne, notre police est la seule à être « Police Intercommunale ».

Elle est amenée à intervenir sur un territoire déjà important, mais qui va encore s'agrandir du fait du passage à 16 communes.

Elle met l'accent en priorité sur les missions de terrain en réduisant les tâches administratives et la gestion des services annexes (service d'objets trouvés, gérer les animaux errants...).

## Rappel des horaires

Les plages horaires assurées par le service sont :

- Du lundi au vendredi : 8 h. 30 à 12 h. 00 - 13 h. 30 à 18 h. 00.
- Surveillance de manière aléatoire.

Numéro d'appel unique : **01 69 78 32 96**.

(Appel transféré sur les portables des agents en service si le poste de police est fermé).





# LE S.D.2.E. (Service Développement Economique et Emploi)

## TOUS LES ÉVÉNEMENTS

**D**ans le cadre du Pacte sud Essonne (contractualisation sur trois ans associant la Région et ses partenaires locaux dont les Communautés de Communes, dans une démarche multi partenariale de mise en place d'actions en faveur de l'emploi, de la formation et du développement économique) a eu lieu le 12 novembre dernier l'événement dédié au réseau des entrepreneurs du sud Essonne.

## LES CHEFS D'ENTREPRISE DU SUD ESSONNE SE METTENT EN SCÈNE : ACTE II

Pas toujours facile de se mettre dans la peau de l'autre, d'imaginer ce qu'il pense de manière à ajuster ses paroles et comportements. Certains y parviennent avec difficulté, d'autres pas du tout. Cinquante chefs d'entreprise du sud Essonne se sont prêtés à l'exercice le jeudi 12 novembre dernier au domaine de Frémigny à Bouray-sur-Juine. Une opération originale et décalée co organisée par la Communauté de communes de l'Etampois sud Essonne et l'Agence pour l'Economie en Essonne en partenariat avec les réseaux d'entrepreneurs locaux et les E.P.C.I. des Deux Vallées, du Dourdannais en Hurepoix, d'Entre Juine et Renarde et du Val d'Essonne.



Avec enthousiasme et sans réticence aucune, les participants se sont mis dans les « souliers » de leur banquier, famille, salariés et clients, coachés par des professionnels du théâtre d'entreprises et mis en situation par des jeux de rôle avec réalisation de vidéos type caméra café. Une belle réussite avec le double objectif affiché de prendre du recul sur des situations complexes, en identifiant collectivement des postures adaptées et créer des solidarités entre les chefs d'entreprise du sud Essonne.

**Vous souhaitez nous rejoindre, informez-vous auprès de votre réseau d'entrepreneurs local : R.E.CENT.E (Réseau des Entrepreneurs du Centre de l'Essonne)**  
Mail : [contact@recente-asso.org](mailto:contact@recente-asso.org)



## SALON DU BIEN-ÊTRE LES 12 ET 13 MARS 2016. A NE PAS MANQUER !



L'association « Entre ciel et Terre » (E.C.T.), créée en 2012 par Véronique Orazi, Praticienne en Métakinébiologie s'est donnée l'objectif de promouvoir des techniques et des praticiens certifiés en développement personnel en Essonne. Sa mission est de proposer des services et des manifestations liées au bien-être : conférences, salon, interventions en entreprise, ateliers. Sa vision consiste à faire découvrir des techniques permettant de devenir acteur de sa vie. Ses valeurs regroupent le partage, l'écoute, l'intégrité, l'implication personnelle, l'authenticité, l'humilité, la bienveillance et le travail d'équipe. Pour la 3<sup>e</sup> année, E.C.T. organise le salon du Bien-Être les 12 et 13 Mars 2016, à la salle des fêtes de MAUCHAMPS (RN20). Les visiteurs seront accueillis, durant ces deux jours, dans une ambiance chaleureuse et décontractée, par une vingtaine de praticiens de santé naturelle, thérapeutes, conseillers en bien-être (Ostéopathie, Sophrologie, Métakinébiologie, Naturopathie, Géobiologie, Réflexologie, Feng shui, Référentiel de naissance, Soins énergétiques, Shiatsu...) et des exposants

en cosmétique, minéraux, ou alimentaire. Ils présenteront leur métier sur leur stand, lors de conférences ou d'ateliers. Les visiteurs pourront se régaler avec des mets bio.

## NOUVEAUTÉ, BOURSE DES LOCAUX DISPONIBLES SUR LA C.C.J.R. !

Chef d'entreprise, vous souhaitez installer ou développer votre entreprise ? Vous êtes à la recherche d'un local d'activité ou d'un local commercial, d'un bureau, d'un entrepôt ou d'un terrain ? En vente ou en location ? Ou vous êtes propriétaire et vous désirez louer ou vendre votre bien ?

Les Communautés de communes (C.C.) du Sud Essonne (C.C. du Dourdannais en Hurepoix, C.C. Entre Juine et Renarde, C.C. du Val d'Essonne, C.C. de l'Etampois Sud Essonne et C.C. des 2 Vallées), en partenariat avec l'Agence pour l'Economie en Essonne ont élaboré une bourse des locaux, un outil simple et efficace pour faciliter votre recherche. N'hésitez pas à consulter cette plateforme dédiée à vous aider dans vos recherches sur : [www.locaux-sudessonne.fr](http://www.locaux-sudessonne.fr)

Vous n'y trouverez pas moins de 80 offres représentant près de 358 000 m<sup>2</sup> disponibles sur les 5 intercommunalités.

UNE IMPLANTATION SIMPLE ET EFFICACE ?  
Nos experts sont à votre écoute au 01 69 91 40 60

BOURSE DES LOCAUX    LE TERRITOIRE    CONTACTEZ-NOUS

RECHERCHE PAR CRITÈRES

TYPE DE BIEN: Tous les biens  
TRANSACTION (Location ou Vente): Tous  
FOURCHETTE DE SURFACE: Tous  
LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE: Tous    Recherche

Recherchez un bien par territoire en cliquant sur la carte

Vous projetez d'implanter ou de développer votre entreprise ?

Vous recherchez un local d'activités ou un local commercial, un bureau, un entrepôt ou un terrain ?

# LE MAINTIEN À DOMICILE



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'association « Ensemble Contre l'Insécurité Routière » (Gendarmerie Nationale, SAMU-91, les pompiers de l'Essonne et le CEESAR), à laquelle s'associent :

- Le Conseil Départemental.
- La Préfecture de l'Essonne.
- La Communauté de Communes entre Juine et Renarde (C.C.J.R.).
- Le CLIC Sud Essonne.

organise une journée de sensibilisation des seniors à la sécurité routière, le :

**Vendredi 18 mars 2016**  
**à l'Espace Jean Monnet à Étréchy**

La journée débutera à 8 h. 45 par l'accueil des participants et se terminera vers 16 h. 30.

Un repas sera offert aux personnes présentes.

Cette journée s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, résidant sur la Communauté de Communes entre Juine et Renarde (C.C.J.R.) et uniquement sur inscription.



importants du Code de la Route seront abordés et des explications sur les difficultés rencontrées en fonction des cas présentés seront données.

Des mini-conférences sur la sécurité routière et sur l'atteinte aux personnes seront également proposées et animées par des professionnels de terrain.

Renseignements et inscriptions auprès de Mme MIRABEL - Service de maintien à domicile de la C.C.J.R. - Tél. : 01 60 80 67 21.

## INFORMATIONS PRATIQUES À L'ATTENTION DES HABITANTS DES COMMUNES DE LARDY, BOISSY-SOUS-SAINT-YON ET SAINT-YON

Pour les usagers des associations de l'A.I.M.D. et « DES TROIS VALLÉES », le changement de périmètre de la Communauté de Communes n'entraîne **aucune modification**.

Vous conservez les mêmes interlocuteurs et bénéficierez des aides accordées aux résidents de Juine et Renarde.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser, soit à votre C.C.A.S., soit directement auprès du service de maintien à domicile, dont les bureaux sont situés dans la Mairie d'ÉTRÉCHY, au 01 60 80 67 21.

Une plaquette d'information complète sera prochainement à votre disposition dans vos Mairies.

# Voirie d'intérêt communautaire

## Restrictions de circulation sur la route dite de « Chagrenon » entre AUVERS-SAINT-GEORGES et CHAMARANDE

Le pont dit « de Chagrenon » qui enjambe la voie SNCF à CHAMARANDE, est de plus en plus fragilisé dans sa structure. Cet ouvrage est propriété de la commune de CHAMARANDE.

La SNCF a indiqué à cette dernière qu'elle procèdera à ses frais au remplacement de l'ouvrage, ...à compter de 2019 !

D'ici là, et à la demande de la SNCF, la commune de CHAMARANDE doit prendre des mesures drastiques pour qu'aucun véhicule de plus de 3,5 T ne puisse l'emprunter. Car en cas d'accident, c'est sa responsabilité qui serait engagée.

Un dispositif de glissières en plastique a été mis en place dans un premier temps. Elles ont été rapidement et délibérément écrasées et détruites.

Ces incivilités ont conduit la commune de CHAMARANDE à mettre en place un dispositif plus « lourd » : des bacs en béton réduisant la largeur de passage à 2 m.

Toutefois, la largeur de passage a été ajustée à 2,15 m pour un passage plus aisé des véhicules.



Entre **Juine**  
et **Renarde**

## PROCHAIN RENDEZ-VOUS AVRIL 2016

RETROUVEZ LES INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES ET LES ÉVÈNEMENTS DES COMMUNES SUR :  
[www.entrejuineetrenarde.org](http://www.entrejuineetrenarde.org)

## INFOS PRATIQUES

### CENTRES DE LOISIRS

#### Centre de loisirs Élémentaire Schuman

18, avenue Foch, 91580 ÉTRÉCHY  
au 01 60 80 54 97. Ouvert de 7 h 00 à 19 h 30.

#### Centre de loisirs Maternel Vrigneaux

1, rue des Vrigneaux, 91580 ÉTRÉCHY  
au 01 60 80 43 85. Ouvert de 7 h 00 à 19 h 30.

#### Centre de loisirs Maternel et Élémentaire de BOISSY-LE-CUTTÉ

2, rue des Alouettes, 91590 BOISSY-LE-CUTTÉ  
au 01 69 23 34 74. Ouvert de 7 h 00 à 19 h 00.

#### Centre de loisirs Maternel et Élémentaire de BOURAY-SUR-JUINE

Ecole maternelle la Vallée Rossignol. 11 bis, rue de  
Bretagne, 91850 BOURAY-SUR-JUINE  
au 01 64 91 10 73. Ouvert de 7 h 00 à 19 h 00.

#### Centre de loisirs « L'île des enfants » de LARDY

Rue René Cassin au 01 60 82.85. 53

#### BOISSY-SOUS-SAINT-YON

Ecole FONTAINE Saint-LUBIN au 01 64 91 31 03

### POLICE INTERCOMMUNALE

Tél : 01 69 78 32 96

## Les Communes

AUVERS-SAINT-GEORGES : 01 60 80 34 01  
BOURAY-SUR-JUINE : 01 69 27 44 36  
BOISSY-LE-CUTTÉ : 01 64 57 76 76  
BOISSY-SOUS-SAINT-YON : 01 64 91 92 93  
CHAMARANDE : 01 60 82 20 11  
CHAUFFOUR-LÈS-ÉTRÉCHY : 01 60 80 26 26  
ÉTRÉCHY : 01 60 80 33 77  
JANVILLE-SUR-JUINE : 01 69 27 40 13  
LARDY : 01 69 27 14 00  
MAUCHAMPS : 01 60 82 20 79  
SAINT-SULPICE-DE-FAVIÈRES : 01 64 58 42 33  
SAINT YON : 01 64 58 45 27  
SOUZY-LA-BRICHE : 01 60 80 36 25  
TORFOU : 01 60 82 39 40  
VILLECONIN : 01 60 80 36 08  
VILLENEUVE-SUR-AUVERS : 01 60 80 42 25